## Bois d'oeuvre-Droit à l'exportation

Le Canada n'a que quelques problèmes clés à résoudre. Il s'agit notamment des relations canado-américaines et de l'ingérence du gouvernement dans l'économie privé et publique. La troisième question serait celle du nationalisme qui oppose le Québec et le Canada. Il y a d'autres problèmes, mais ce sont là les questions fondamentales qui se poseront toujours au Canada. Le gouvernement a complètement cafouillé sur cette question précise.

## • (1350)

Avant de conclure, monsieur le Président, j'aimerais mentionner quelque chose. Je souhaiterais que le gouvernement lise le mémoire rédigé par Charles Widman pour les fabricants de bois d'oeuvre de résineux. L'entente conclue par le gouvernement avec les États-Unis a été un coup dur pour eux. Ils ont vraiment dérouillé. Ils ne se contentent pas d'exporter, ils font aussi des produits manufacturés. On ne les a pas bien consultés. Cette négligence va coûter de nombreux emplois à la Colombie-Britannique. C'est pourquoi j'invite le gouvernement et la ministre, pour l'amour de Dieu, à revoir cette entente et à la rectifier en faveur des représentants de ce groupe qui ont un excellent dossier. Ils estiment que ce droit a été élaboré au départ afin d'imposer une barrière douanière aux producteurs primaires de bois d'oeuvre et qu'en fait ce sont les retransformateurs secondaires qui sont brimés. C'est là à mon avis un aspect injuste de cette entente.

## [Français]

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Alors, monsieur le Président, contrairement aux allégations qui ont été faites dans cette Chambre par mon collègue de Champlain (M. Champagne), je voudrais simplement lui dire qu'on n'a pas l'intention de faire de petite politique avec ce projet de loi, on n'est pas conservateur à ce point. J'ai l'habitude de prendre avec un grain de sel de toute façon les gens qui veulent faire preuve de démagogie et si on se réfère un peu aux applaudissements que mon collègue s'est attirés, ce sont des applaudissements à peu près par les seules personnes qui peuvent s'applaudir actuellement dans cette Chambre.

Si on regarde plus loin un peu ce que le projet de loi apporte actuellement, c'est qu'on essaie de prévoir les conséquences à court, moyen et long terme, contrairement à ce que le gouvernement actuel fait. Et si le gouvernement actuel essayait de prévoir ou de voir à court, moyen et long terme plutôt que de présenter des lois qui couvrent uniquement ce qu'il voit devant lui, les sondages seraient certainement meilleurs pour lui et il aurait certainement encore une certaine crédibilité auprès de la population.

Monsieur le Président, je considère qu'il est extrêmement important d'intervenir dans ce dossier aujourd'hui, compte tenu de la portée de la Loi sur le droit à l'exportation des produits de bois d'oeuvre dans la province de Québec et à travers le Canada

Personnellement, plus rien ne m'étonne de ce gouvernement qui ne cesse de se mettre à genoux devant nos voisins américains pour mettre le Canada sous la férule des Américains. Ce qui me surprend toutefois, c'est de constater que très peu de députés conservateurs du Québec, sauf peut-être quelques-uns qui se sont présentés, dont mon collègue de Champlain il y a quelques minutes, se sont levés pour parler sur ce projet de loi. C'est ce qui a été constaté par certains membres du Parlement

au cours des discussions qui ont précédé et c'est ce que j'ai pu constater au cours des délibérations sur ce projet de loi.

Evidemment, je comprends un peu la réticence des députés conservateurs du Québec à parler sur ce sujet puisque ce projet de loi a l'inconvénient de taxer davantage les producteurs du Québec par rapport aux producteurs de certaines autres provinces.

Il devient alors très difficile pour un député conservateur du Québec de faire gober à ses électeurs qu'il a pu approuver un projet de loi qui représentait deux poids, deux mesures pour les industries canadiennes, selon qu'on est dans une province ou dans une autre, compte tenu du fait que la valeur FOB du produit varie d'une région à l'autre du Canada ou d'une province à l'autre.

D'autre part, je suis persuadé, monsieur le Président, que plusieurs industries canadiennes, incluant les industries du Québec, particulièrement celles qui s'approvisionnent en bois naturel aux États-Unis, vont être durement touchées par cette taxe commandée par les Américains.

Je ne peux tout simplement pas comprendre comment il se fait que le gouvernement n'écoute absolument pas les commentaires et les recommandations des associations des producteurs de bois qui ont signalé au gouvernement que cette taxe va entraîner éventuellement la perte de 10 à 20 p. 100 de la production canadienne actuelle, environ 600 millions en 1987, et de 15 000 à 17 000 emplois. Ces coupures comprennent environ 6 000 emplois dans le domaine de la scierie et du tronçonnage et 11 000 emplois dans les industries connexes et de soutien.

Un membre de l'Association canadienne de l'industrie du bois va même plus loin en affirmant que la production canadienne de bois d'oeuvre pourrait baisser d'un montant atteignant 25 p. 100 en 1987. On ne peut parler, monsieur le Président, de stabilité dans cette industrie lorsqu'un article du projet de loi, l'article 9 et la section 26(3) de la Loi sur le droit à l'exportation, stipule que l'entente peut être annulée dans 30 jours? Comment une entente qui peut être annulée dans un délai de 30 jours peut-elle contribuer à créer ou à maintenir un climat de stabilité dans cette industrie?

Cette entente, monsieur le Président, peut générer d'autres demandes identiques de la part de quelques autres partenaires commerciaux qui souhaiteraient que le Canada se plie à certaines de leurs exigences et qui profiteraient de la faiblesse de nos représentants et de notre gouvernement pour nous souligner qu'étant donné qu'ils sont de grandes puissances économiques et commerciales et parce qu'ils sont fiers nous devons nous mettre à genoux devant eux et passer des mesures compensatoires sur différents autres produits que nous exportons quotidiennement.

La signature de toute entente avec un de ces partenaires commerciaux est un incitatif, monsieur le Président, pour tous les autres pays avec qui nous entretenons des relations commerciales. Je ne peux comprendre, monsieur le Président, que notre premier ministre (M. Mulroney) et notre ministre du Commerce extérieur (M<sup>me</sup> Carney) puissent sortir de cette Chambre après la période des questions orales ou en tout autre occasion en se tenant debout, alors que dès qu'ils ont quitté la Chambre et qu'ils rencontrent un ami américain ils se mettent